



La mobilisation doit s'amplifier !!!

CADRES, INGENIEURS, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE, EMPLOYES, OUVRIERS.

TOUS ENSEMBLE POUR DEFENDRE NOS REVENDICATIONS.

Les jeudis de la « colère » portent leurs fruits. Les directions locales et centrales constatent le ras le bol des salariés et commencent à rouvrir des négociations sur le volet salarial. Ceci dit, les premières propositions sont loin d'être suffisantes. Les efforts consentis par les salariés durant cette longue période de crise sanitaire, les projets compétitivités néfastes pour nos conditions de travail, l'emploi, les générations futures... ne doivent pas récolter quelques miettes du gâteau alors que les remontées de dividendes vont exploser !!!

Pour se faire entendre et que la direction revienne avec des propositions plus descentes, la mobilisation doit perdurer et s'amplifier !!

Temps de travail : Nos collègues de Villeurbanne ont réussi à faire revenir à la raison leur direction locale pour améliorer leur temps de travail. Nous devons exiger que les revendications légitimes des salariés de Bidos soient prises en compte afin de répondre aux besoins de notre entreprise mais aussi des besoins des salariés.

Emploi : Nous n'avons pas pu avoir le soutien des autres OS sur ce sujet brûlant pour l'avenir de notre site. Une OS nous explique qu'il faut attendre une phase dite « de favorisation de l'emploi » pour parler du « niveaux d'effectifs », et l'autre étant en copie ne répond même pas à notre demande. Il faut souligner qu'elle n'était pas destinataire du retour de l'autre OS !! Pour la CGT, il est urgent d'ouvrir ce sujet car nous le rappelons, nous sommes le seul site de tout SLS France et Monde à avoir une tendance négative sur les effectifs ! Même nos collègues de Querétaro ont déjà dépassé les effectifs de 2019 !!! Soyons prêts pour absorber la montée en cadence avant que la charge ne parte ailleurs. Attention aux stratégies financières qui peuvent nous être fatales pour l'avenir de Bidos... Les annonces sur la coopération de Liebherr et Airbus doivent nous alerter...

Salaires : La direction générale ouvre le carnet de chèque. Les salariés en lutte ont obtenu une enveloppe de 1% de la Masse salariale de Safran. Rappel, la revendication des salariés en lutte est de 3% .Nous devons poursuivre la lutte pour que notre direction générale remonte sa proposition. Ne laissons pas passer cette occasion, et pire se faire voler cette ouverture par des OS qui en restant dans leur coin, valident encore une fois un moins disant social. Nous exigeons comme l'a proposé la direction générale de Safran, une négociation chez SLS pour parler : **Revalorisation de la prime énergie, ajustement des indemnités de transport...**

Rappel : **Grace à la mobilisation des salariés SLS, le barème de remboursement de frais a été revalorisé (nous demanderons aux salariés en lutte si cette augmentation est suffisante).**

Travaux « Pénibles » : Le sujet est toujours en cours sur le projet direction afin de diminuer les jours de compensation d'expositions aux travaux « pénibles ». Nous revendiquons que la santé des salariés ne se négocie pas et qu'il est urgent de parler aujourd'hui de « poli exposition » en l'intégrant dans notre accord.



Modalités de grève du Jeudi 28 Avril 2022.



Equipe de matin :

- Revalorisation des salaires : 07h30 – 07h40
- Revalorisation de la prime énergie : 08h40 – 08h50
- Retrait du formatage des effectifs et emploi : 09h15 – 09h25
- Intéressement/Participation : 10h00 – 10h10
- Retrait de l'accord « Temps de travail » : 10h40 – 10h50
- Respect de l'accord « Travaux pénibles » : 11h15 – 11h25

Equipe d'après-midi :

- Retrait du formatage des effectifs et emploi : 13h50 – 14h00
- Revalorisation de la prime énergie : 14h30 – 14h40
- Revalorisation des salaires : 15h30 – 15h40
- Respect de l'accord « Travaux pénibles » : 16h00 – 16h10
- Retrait de l'accord « Temps de travail » : 16h30 – 16h40
- Intéressement/Participation : 17h00 – 17h10

Journée :

- Retrait du formatage des effectifs et emploi : 09h15 – 09h25
- Intéressement/Participation : 10h00 – 10h10
- Retrait de l'accord « Temps de travail » : 10h40 – 10h50
- Revalorisation de la prime énergie : 14h30 – 14h40
- Revalorisation des salaires : 15h30 – 15h40
- Respect de l'accord « Travaux pénibles » : 16h00 – 16h10

Pour les équipes de nuit, 1heure de grève en fin de poste la nuit du jeudi au vendredi.



ATTENTION nouvel effet « Kiss Cool » de l'accord dit « amélioration de la compétitivité » :
Article 6.1 : compteur CH est **plafonné à 9 heures par bimestre**..... On y est !!!
Pensez à vérifier le solde et à basculer le delta sur le compte : « Placement HVFFA »